

Contrat	Service	Type	Séquence	Révision
	SS			
Classement H-Q:				

ANNEXE 32

ACTIONS CORRECTIVES SUITE À UN INCIDENT/ACCIDENT

1.0 ÉVALUATION DES RISQUES

Actions correctives ou préventives: Est-ce que les actions proposées peuvent? (cocher ci-dessous) :

- | | Oui | Non |
|--------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| • Modifier des dangers existants : | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Introduire de nouveaux dangers | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Modifier des contrôles en place : | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Introduire de nouveaux contrôles : | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Si une des cases est cochée « Oui », il est nécessaire d'évaluer le risque en complétant la partie ci-dessous. Utiliser les 2 tableaux au verso du formulaire :

Action corrective ou préventive	Risque brut	% efficacité du contrôle	Risque résiduel

Si le risque résiduel est égal ou supérieur à 15 (élevé ou significatif), des moyens de contrôle additionnels sont requis.

2.0 VÉRIFICATION DE L'EFFICACITÉ DES ACTIONS

Pour toutes actions correctives ou préventives implantées, il est nécessaire de vérifier l'efficacité de l'action, en complétant la partie ci-dessous.

Action corrective ou préventive	Date	Action efficace (Oui/Non : justifier)

Tableau 1. Évaluation du risque

	Probabilité		Gravité		Risque
5	Attendu Un accident est inévitable.	5	Élevée : Décès	20-25	Significatif
4	Très probable : Un accident pourrait très fortement se produire	4	Importante : Effet irréversible (amputation, (incapacité permanente)	15-20	Élevé
3	Probable : Un accident pourrait se produire	3	Moyenne : Maladies prof, Traitement médical, effet réversible (incapacité temporaire)	5-14	Modéré
2	Possible : Il y a peu de risque qu'un accident se produise	2	Mineure : Premiers soins	1-4	Faible
1	Très improbable : Pratiquement aucun risque qu'un accident se produise	1	Très faible : Inconfort, irritation, dommage matériel		

Tableau 2. Réduction du risque par les moyens de contrôle

% Réduction (Efficacité)	Moyens de contrôle
0%	Aucune protection
25%	Port d'EPI, signalisation, délimitation
50%	Procédure et formation (Mise en place et appliquée)
75%	Équipement de protection collectif (gardes), protection vérifiés (ex: Audit)
100%	Élimination du danger

Signature

Date